

Assemblée Générale du 17 juin 2020 de l'association « les Amis de la TEC » Perspectives & projets pour 2020

En préambule

Depuis la création de l'association en 2014 l'exercice allait du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante, ce qui était peu lisible pour les adhérents.

Ces dates n'étant pas inscrites dans les statuts, le conseil d'administration a décidé en 2019 de se recalculer sur l'année civile en 2020, ce qui avait pour conséquence un exercice plus court (9 mois) de 3 expositions au lieu de 4.

La crise du covid19 est venue rajouter à cette confusion avec le report à 2021 de la première exposition du programme, celle de Philippe Calandre (résidence en mai, expo jusqu'à mi-juillet).

L'exercice 2020 ne comprendra donc que 2 expositions : Michel Bowes en septembre-octobre, et Christine Goyard en octobre-novembre.

Impact du covid19 sur notre mission

- **Exercice 2020 concentré sur 4 mois** (sept à déc)
- **Baisse substantielle de nos ressources**, adhésions et mécénat

Ceci remet en question la poursuite de nos activités.

Nous avons donc postulé pour un « *fond de soutien aux structures non-labellisées des arts visuels* » à hauteur de 3400 €, nous attendons la réponse du Ministère de la Culture...

- **Fragilisation générale du monde culturel** et des artistes plasticiens en particulier.
- **Mise en stand-by des nouveaux projets**, notamment pour ce qui concerne le « off » (report d'un concert prévu le 16 juin, autres événements possibles non planifiés).

Les actions prioritaires

- **Équilibrer le budget 2020**
Pour l'instant nous ne sommes pas en mesure de financer l'expo de septembre !
Les urgences sont donc de relancer les appels à mécénat, de relancer les adhésions, et de croiser les doigts pour obtenir quelque chose du fond de soutien !
- **Reprendre les expositions début septembre.**
Pour rétablir le lien avec notre public et « sauver » l'exercice 2020.

Les objectifs de l'exercice 2020

- **Les constats**

- Nous disposons d'un magnifique outil qui est actuellement sous-utilisé (68 jours d'ouverture au public par an).

- Notre population associative stagne, pour en élargir la base il faut élargir le champs de nos propositions culturelles au-delà des arts plastiques.

- Notre budget associatif n'est pas extensible à l'infini, il est toujours difficile de le réunir et 12000 € semble le maximum soutenable.

- Le planning annuel est compliqué à gérer, 2 périodes ne sont pas favorables aux expositions : juillet et août (pas de tourisme estival à Voiron) et décembre, janvier, février (froid, local non chauffé en continu).

- **Démarrer le « off ».**

La liberté d'expression nous semble le vecteur essentiel d'une culture enrichissante pour tous, en prise avec le temps présent et la vie de la cité.

Le « off » vise à diversifier les propositions, élargir le public, faire vivre le lieu plus souvent et donner une chance à d'autres créateurs de présenter leur travail.

Expositions, arts plastiques et visuels, arts numériques, photographie, musique, danse, lecture, poésie, théâtre, slam, performances, cinéma documentaire, cinéma expérimental, conférences, logiciels libres, plus toutes vos idées.

- **Le soutien aux artistes**

La crise du covid a mis en évidence la très grande précarité des artistes. Expos annulées ou reportées, grande disparité de statuts, se traduisent pour beaucoup par des revenus nuls en 2020, et sans doute pour des mois encore.

Parallèlement des organisations professionnelles travaillent sur des chartes éthiques pour normaliser les rapports entre les lieux d'exposition et les artistes, dont beaucoup pensent encore normal qu'ils créent et travaillent gratuitement.

Actuellement l'association indemnise les artistes à hauteur de 500 €. Ceci couvre à peine les déplacements quand ils viennent de loin, ce qui est souvent le cas.

Notre idée est donc de nous mettre en conformité avec les chartes éthiques en faisant évoluer notre participation financière qui deviendrait :

Rémunération de la création	500
Budget de production (in situ)	500
Indemnisation transport	200 à 500 selon éloignement

- **Agir à budget égal**

Soutenir davantage les artistes signifie qu'une expo qui coûtait 3000 € coûtera à présent 4000 €.

A budget égal nous organiserions donc 3 expos par an au lieu de 4.

- **Gestion du planning annuel**

Se recentrer autour de 3 expos permettrait une meilleure répartition : mars-avril expo 1, mai-juin expo 2, septembre-octobre expo 3. On pourrait envisager d'ouvrir 4 jours par semaine au lieu de 3.

Ceci laisserait de grandes plages disponibles pour développer le « off » avec des événements plus courts et plus fréquents, en toutes saisons puisqu'on peut chauffer ponctuellement.

- **Evolution de la TEC vers un tiers-lieu**

Pluridisciplinaire, ouvert à d'autres intervenants, intéressant un public plus large, optimisant l'outil, permettant un militantisme culturel plus vaste.

Le secrétaire – porteur de projet : François Germain